



CERTIFICAT MÉDICAL

Certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et /ou à la pratique du ball-trap et tir sportif

Je soussigné(e), Docteur EUTROPE Patrick

certifie avoir examiné ce jour conformément à l'article A.231-1 §5 du code sport :



Monsieur



Madame

Nom : CASSON

Prénom : Patrick

Né(e) le : 21.1.03/1958

Et atteste n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant à l'encadrement et/ou à la pratique du ball-trap et tir sportif en et hors compétition.

Et que son état de santé physique et psychique n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions.

Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disciplines à contraintes particulières, le présent certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de la date où il a été établi.

Date : 27.11.23

Cachet du médecin

Signature du médecin

Docteur EUTROPE Patrick
Médecine Générale
2410 G - Rte de Rémière
97354 RÉMIÈRE-MONTJOLY
- 97 131 5015 -
Tél : 0594 31 53 67